

ÉTUDE SUR LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Bourgogne
Franche-Comté
International



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



CORPS
EUROPÉEN
DE SOLIDARITÉ



Erasmus+
FRANCE
JEUNESSE & SPORT



FRANCE
VOLONTAIRES
Échanges et solidarité internationale

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE-
COMTÉ



Territoire de Belfort
Le Département



Ville de
NEVERS



MAISON DE
l'Europe
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ

Délégation régionale académique
aux relations européennes,
internationales
et à la coopération



L'Atelier Mobilité
Léo Lagrange
Dijon



CEMEA



infojeunes
EXPLORER LES POSSIBLES



association
CENTRE DE
BEAUMOTTE



Solidarités
JEUNESSES



Centre
de Bourgogne
Franche-Comté



MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES



Association régionale
des Missions Locales
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Date de publication : mars 2022

Rédaction : Gena ROTA et Benjamin MICHEL (BFC International)

Coordination et suivi : Gena ROTA, Benjamin LÉGER, Ousmane SYLL (BFC International), Azzedine M'RAD et Patricia CHASTEL (DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté)

Membres du comité de pilotage de l'étude : Agence Erasmus+ France Jeunesse et Sport, France Volontaires, Région Bourgogne-Franche-Comté, Département du Territoire de Belfort, Ville de Dijon, Ville de Nevers, Maison de l'Europe en Bourgogne-Franche-Comté, DRAREIC de Bourgogne-Franche-Comté, DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté, L'Atelier Mobilité Léo Lagrange Dijon, CEMEA Bourgogne-Franche-Comté, Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté, Centre de Beaumotte - Solidarités Jeunesses, Union Régionale des Centres sociaux et Socioculturels, Fédération Régionale des MFR, Association Régionale des Missions Locales

Création graphique : Cyrielle FEKNOUS (BFC International)

Illustrations : Ce document a été conçu en utilisant des ressources de *Freepik.com*, *Flaticon.com* et *Iconmonstr.com*

Sommaire

› Le Corps de Solidarité Européen : un dispositif à fort potentiel en région	4
› Une étude régionale multi-acteurs	6
› État des lieux de l'engagement des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le Corps Européen de Solidarité	8
› Difficultés, besoins et attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté sur l'accès et l'appropriation du dispositif	13
› Perspectives de développement du dispositif en région	17

Le Corps Européen de Solidarité : un dispositif à fort potentiel en région

Lancé en 2018 pour prendre la suite du Service Volontaire Européen (SVE), le Corps Européen de Solidarité est un programme de volontariat soutenu par la Commission Européenne qui vise à faciliter la participation de jeunes de 18 à 30 ans à des actions de solidarité au niveau local comme au niveau européen. Le CES incarne un outil particulièrement intéressant pour tous les jeunes souhaitant vivre une expérience de mobilité européenne et internationale ! il leur permet notamment de déconstruire un certain nombre de stéréotypes, de développer de nouvelles compétences, d'agir concrètement en faveur d'une Europe solidaire, soudée et inclusive et ainsi de se développer en tant que citoyens actifs.

Présentation du CES	
Les objectifs du CES	Le Corps Européen de Solidarité a vocation à mobiliser les jeunes pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux et s'engager petit à petit dans la construction de l'Europe de demain, pour plus de cohésion, de démocratie et de citoyenneté active. Ce programme soutient également le développement de la coopération européenne entre les jeunes.
Pour qui ?	› Les jeunes de 18 à 30 ans (participants) › Les organisations publiques ou privées (structures de soutien ou d'accueil)
Quels volets ?	› Le volontariat individuel permet aux jeunes de participer à des activités d'intérêt général en s'intégrant au quotidien d'organisations et ce pour une durée de 2 à 12 mois à l'étranger ou dans leur pays de résidence (2 semaines dans certains cas). Le volontariat collectif quant à lui, offre la possibilité aux jeunes de former des équipes, soit des groupes de 10 à 40 jeunes d'au moins deux pays afin d'effectuer des missions de volontariat sur une période de 2 semaines à 2 mois. › Le volet « projets de solidarité » vise à financer des initiatives locales portées par des groupes informels de jeunes. Ces projets de solidarité doivent être lancés, développés et mis en œuvre par au moins 5 jeunes souhaitant opérer en France une action de solidarité ayant une valeur ajoutée européenne dans leur communauté locale pour une période de 2 à 12 mois. › Le volet « volontariat de l'aide humanitaire » correspond à l'ancien programme « EU Aid Volunteers » qui est directement géré par la Commission Européenne et qui propose des missions dans des domaines hautement prioritaires liés à l'humanitaire. Le périmètre de ce nouveau volet n'étant pas encore clairement défini à la parution de ce rapport, nous ne le détaillerons pas davantage.
Thématiques de mission ?	Éducation, Santé, Jeunesse, Sport, Soutien et intégration des migrants et des réfugiés, Protection de l'environnement et de la nature , Prévention des catastrophes, etc.

Soutien aux participants et organisations	Le CES offre une série de services d'aide à destination des participants et des organisations impliquées : soutien linguistique, cycle de formation et d'évaluation, mise en place de tutorat, assurance, soutiens à l'organisation de projets (frais de préparation et de séjour), soutiens à l'inclusion (frais de tutorat renforcé pour faciliter la participation de jeunes ayant moins d'opportunités) et prise en charge des frais de transport et d'argent de poche pour les jeunes participants, reconnaissance des acquis et des apprentissages, reconnaissance de la participation (certificat), etc.
---	--

Le Corps Européen de Solidarité constitue une **opportunité pour toutes les structures de Bourgogne-Franche-Comté de renforcer la qualité et la diversité de l'offre globale de mobilité internationale à destination des jeunes** de la région. Malgré son attractivité, le dispositif reste aujourd'hui un champ des possibles encore largement sous-investi par les structures de Bourgogne-Franche-Comté. En effet, **seules 6 organisations du territoire** sont déjà engagées sur les différents volets du dispositif. De même, les jeunes bourguignons-franc-comtois, et tout particulièrement les jeunes les plus éloignés de la mobilité, ne bénéficient pas des mêmes facilités d'accès à ces dispositifs que d'autres jeunes français ou européens.

Et pourtant, de nombreux acteurs de la région, investis dans le champ de la jeunesse, de l'action européenne et internationale, de la culture, de cohésion sociale ou encore du développement durable, pourraient eux aussi s'engager dans le cadre de ce dispositif.

Face à ce constat, un premier enjeu est donc de **favoriser la territorialisation, l'accessibilité et l'appropriation du Corps Européen de Solidarité** à travers une réflexion commune sur le nombre d'acteurs mobilisés en région, leurs pratiques, leurs attentes, leurs publics cibles, leurs territoires d'activités et les conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale.

Le contexte de crise sanitaire nous incite également davantage à **réfléchir aux évolutions des formes d'organisation, d'engagement et de mobilité des jeunes**. Il s'agit en effet de porter un regard plus affûté sur la qualité des missions proposées aux jeunes, le sens et la pertinence des projets menés ; de cibler les complémentarités et l'articulation du Corps Européen de Solidarité avec d'autres dispositifs d'engagement à l'international.

Qui sont les acteurs du territoire déjà engagés sur le dispositif et quels projets mènent-ils ? Pour quelles raisons les acteurs ne sont pas davantage engagés sur le Corps Européen de Solidarité ? Quels freins rencontrent les structures ? Quels sont leurs besoins et attentes pour renforcer leur mobilisation au sein du dispositif ? De quelle manière souhaitent-ils s'engager ? Quels moyens pourraient être mis en place pour mobiliser davantage de jeunes et favoriser l'accessibilité au dispositif ? Quelles pistes d'actions mutualisées et concertées pourraient être envisagées au niveau régional pour faciliter le développement du Corps Européen de Solidarité ?

Une étude régionale multi-acteurs

Partageant ces différents constats et convaincus du potentiel de développement de ce dispositif, plusieurs acteurs de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunis en juin 2020, sous l'impulsion de la DRAJES de Bourgogne-Franche-Comté et de BFC International, au sein d'un comité de pilotage pour conduire une étude régionale sur le Corps Européen de Solidarité en Bourgogne-Franche-Comté. Le parti pris de ce travail est de s'appuyer sur une approche territorialisée et multi-acteurs, afin de mieux comprendre leurs pratiques, leurs attentes et besoins, leurs freins concernant l'appropriation du dispositif. Il s'agit aussi de réfléchir aux conditions de mobilisation de nouvelles structures et de nouveaux jeunes, en particulier ceux éloignés de la mobilité européenne et internationale.



► **OBJECTIFS** : Établir un état des lieux de l'engagement des structures de la région dans le Corps Européen de Solidarité, repérer les freins réels et présumés à l'appropriation du programme, identifier les besoins et les attentes des acteurs locaux et définir collectivement des pistes d'actions concrètes et concertées pour renforcer son développement et son impact en Bourgogne-Franche-Comté.

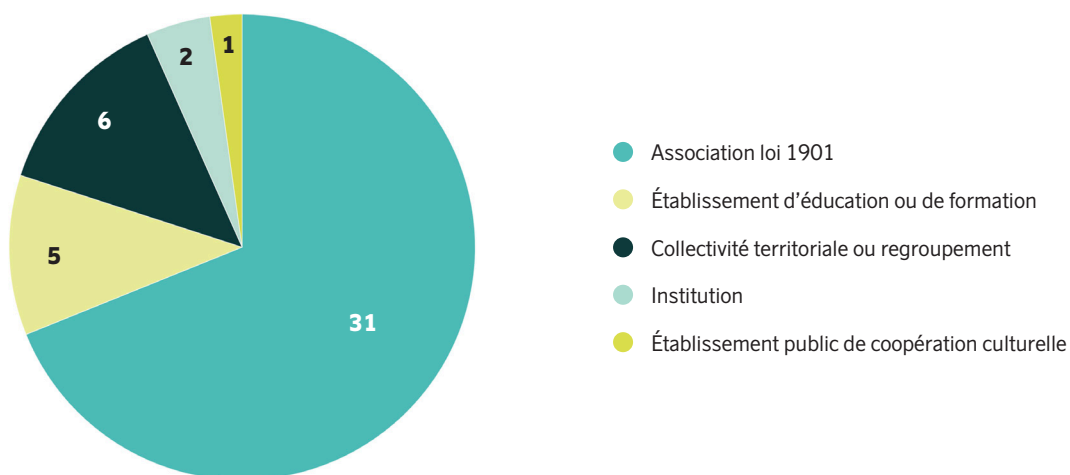


► **CIBLES** : Structures d'intermédiation, d'accompagnement ou d'information jeunesse ; collectivités territoriales et regroupements de Bourgogne-Franche-Comté ; institutions et établissements d'enseignement et de formation de Bourgogne-Franche-Comté ; acteurs de la coopération et des partenariats européens, notamment envoyant ou souhaitant envoyer ou accueillir des jeunes via le Corps Européen de Solidarité ; services déconcentrés de l'État ; toute autre structure intéressée par le développement du Corps Européen de Solidarité.



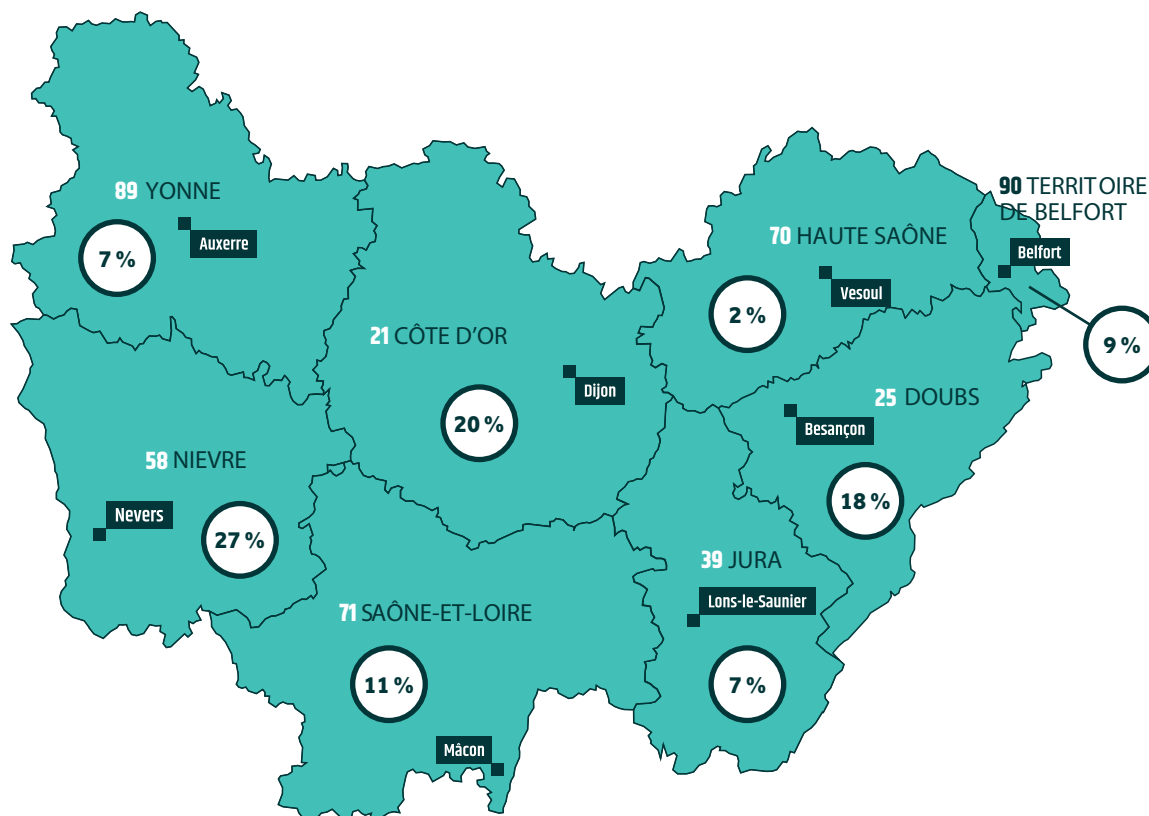
► **MÉTHODOLOGIE** : Deux questionnaires en ligne ont été diffusés et des entretiens semi-directifs ont été dirigés auprès des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté. Le premier questionnaire était à destination des structures novices sur le Corps Européen de Solidarité et le second pour les structurées expérimentées. Les entretiens semi-directifs ont permis un apport qualitatif aux questionnaires remplis par les structures expérimentées.

45 structures enquêtées par questionnaire et/ou entretien
dont 6 expérimentées sur le CES



8 départements représentés

Départements du siège de structure enquêtés en %



+ 4

Temps d'Information et d'Échanges regroupant plusieurs acteurs de différents territoires



État des lieux de l'engagement des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté dans le Corps Européen de Solidarité

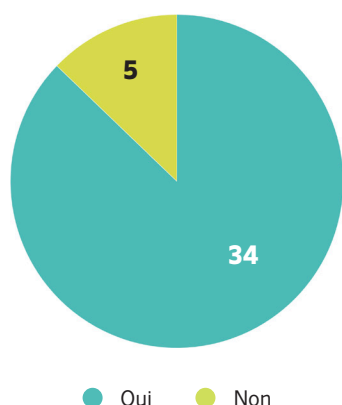
Un dispositif encore peu développé en région mais qui présente un fort potentiel de développement auprès des acteurs du territoire

La multiplicité des dispositifs de mobilité internationale offre la possibilité d'un engagement sous de multiples formes. En Bourgogne-Franche-Comté, il subsiste un important vivier d'acteurs d'ores et déjà investis dans ce domaine, en étant liés à un partenaire international, et qui seraient intéressés pour s'engager dans le Corps Européen de Solidarité.

Localisation des partenaires internationaux des structures inexpérimentées



Structures souhaitant mener un projet dans le cadre du CES

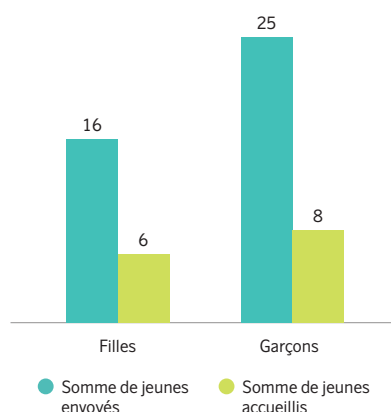


L'intérêt des acteurs pour le Corps Européen de Solidarité a été mesuré en questionnant les acteurs sur leur volonté de bâtir un projet dans le cadre du dispositif. Ainsi, **34 structures (soit 87 % de l'échantillon) seraient intéressées pour s'engager à plus ou moins long terme dans le cadre du CES**. Si l'étude permet de discerner un réel engouement pour le CES, il sera nécessaire d'approfondir, avec chacune des structures enquêtées, les besoins et attentes quant au montage d'un projet de ce type.

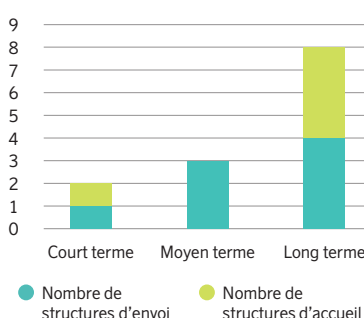
Malgré leur faible nombre, les structures expérimentées en Bourgogne-Franche-Comté sont fortement mobilisées et mènent des projets importants

On dénombre **6 structures de Bourgogne-Franche-Comté** engagées sur le SVE qui ont suivi la transition vers le CES. Parmi elles, on retrouve **3 associations** dont 2 à dimension régionale (CEMEA Bourgogne-Franche-Comté et Centre de Beaumotte) et une à dimension locale (Atelier Mobilité Léo Lagrange de Dijon) et **3 collectivités territoriales** (Département du Territoire de Belfort, Ville de Nevers et Ville de Dijon).

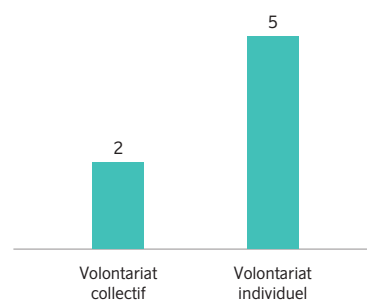
Nombre de jeunes volontaires en CES en 2019



Durée des missions proposées par les structures



Type de volontariat proposé par les structures



› **4 structures** sur 6 occupent les rôles **accueil et soutien de jeunes simultanément**

› **1 structure** sur 6 est spécialisée pour **l'accueil de jeunes** et **1 autre** pour **l'envoi**

› **3 structures** sur 6 **informent et orientent** les jeunes

› **2 structures** sur 6 apportent un **soutien administratif** aux jeunes, **2 autres** proposent des **formations** et les **2 dernières** participent au **financement de projets**

› **1 structure** opère dans la **mise à disposition** de jeunes

En 2019, **41 jeunes français ont été envoyés en Europe** (16 filles et 25 garçons) via le Corps Européen de Solidarité tandis que **14 jeunes européens ont été accueillis** en Bourgogne-Franche-Comté (6 filles et 8 garçons). La moyenne d'âge de ces jeunes à l'accueil comme à l'envoi est de **21 ans** en 2019. Lors de leur expérience de mobilité à l'international ou en France, les jeunes volontaires s'engagent pour une période donnée. Ici, elles seront qualifiées plutôt de court, moyen ou long terme. Le court terme désigne un engagement inférieur à 2 mois, le moyen terme correspond à des missions s'étalant de 2 à 6 mois et le long terme concerne les missions supérieures à 6 mois.

Les structures expérimentées proposent tout type de format de missions. Le format long terme est le plus répandu dans le domaine du **volontariat individuel**, tout comme le format **moyen terme, qui est plébiscité par la moitié des structures expérimentées**. Cette temporalité permet à des jeunes de s'engager dans une période de latence dans leur parcours scolaire ou professionnel, lors d'une année de césure ou sur une période de vacances estivales par exemple. Enfin, les structures proposent des **missions de court terme pour du volontariat collectif**, qui est particulièrement adapté pour permettre à des jeunes de vivre une première expérience de mobilité internationale, en particulier pour ceux en étant éloignés.

Les **6 structures expérimentées** sont investies dans le volet « Volontariat ». Une seule structure parmi elles est aussi investie dans le volet « Projets locaux de solidarité ». Le graphique ci-contre le montre, le type de volontariat proposé peut se diviser en deux : le « **volontariat individuel** » demeure le plus utilisé par les acteurs expérimentés, et le « **volontariat collectif** » reste plus en marge.

Thématiques de mission

Le cœur d'un projet de mobilité réside dans la présence du jeune et la réalisation de sa mission de volontariat. Les structures expérimentées, dans le cadre de l'étude, ont renseigné les différentes thématiques de missions proposées aux jeunes accueillis et envoyés à l'international. Ces thématiques permettent de balayer un champ d'action important. Lors de ces missions, les jeunes sont en mesure d'acquérir des savoirs, savoir-faire et des savoir-être qu'ils peuvent réinvestir lors de leur vie professionnelle.

Les 5 thématiques de missions pour les jeunes volontaires en CES proposées par les structures expérimentées

Éducation

- › Ambassadeur de la mobilité internationale en milieu scolaire ;
- › Éducation à la citoyenneté européenne en milieu scolaire ;
- › Animation d'ateliers interculturels, linguistiques et de découverte de l'Europe (valeurs, institutions, pays membres) ;
- › Animation de débats sur des thématiques de société auprès de jeunes lycéens.

Animation du territoire

- › Organisation d'événements culturels et sportifs locaux ;
- › Rénovation du patrimoine culturel et historique.

Aide à la personne

- › Accueil et accompagnement des demandeurs d'asile ;
- › Soutien au devoir ;
- › Animation d'ateliers auprès de publics seniors.

Développement durable

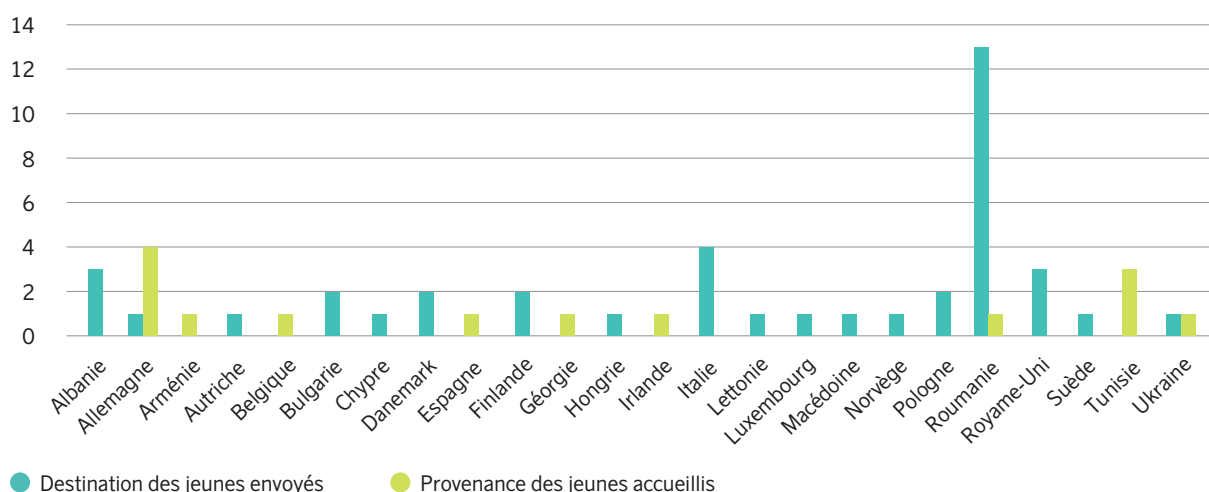
- › Préservation et sensibilisation à l'environnement ;
- › Sensibilisation aux Objectifs de développement durable (ODD).

Coopération internationale

- › Soutien aux partenariats de coopération décentralisée.

Pays de provenance et de destination des volontaires

Répartition des volontaires par pays de provenance ou de destination en 2019



Les structures expérimentées ont permis de documenter l'étude en renseignant les flux de jeunes sur l'année 2019. En ce qui concerne **les envois**, les jeunes accompagnés par les structures expérimentées ont effectué leur mission de volontariat **principalement en Roumanie (13 jeunes), puis en Italie (4 jeunes) et de façon égale au Royaume-Uni et en Albanie (respectivement 3 jeunes)**. En ce qui concerne **les accueils**, les jeunes effectuant leur mission de volontariat en Bourgogne-Franche-Comté sont principalement **en provenance d'Allemagne (4 jeunes), de Tunisie (3 jeunes)** et dans une moindre mesure d'Arménie, de Belgique, de Géorgie, d'Irlande, de Roumanie et d'Ukraine (1 jeune par pays).

La Roumanie arrive en tête du classement des pays les plus mobilisés à l'envoi, notamment du fait du dynamisme du partenariat construit par une des structures expérimentées avec son homologue roumain et qui permet chaque année d'envoyer plusieurs jeunes de la région en volontariat. Nous pouvons constater qu'un large éventail de destinations est plébiscité par les jeunes français, et qu'un fort intérêt pour l'Europe de l'Est est manifesté (près de la moitié des pays de destination représentés).

PAROLES D'ACTEURS

« Faire de la mobilité internationale un levier de développement pour les structures et d'autonomisation des jeunes »

« Les volontaires sont source d'innovation et de renouveau. Chacun d'entre eux peuvent apporter quelque chose grâce à leurs spécificités et leur parcours, certains ont même impulsé des mini-projets, à l'échelle du Centre. Leur présence est vraiment très importante pour le Centre de Beaumotte. Au niveau des communes où les jeunes réalisent les travaux, ils laissent une trace importante, beaucoup de gens se rappellent d'eux et de leur travail, des liens forts sont tissés [...] Parmi les groupes de volontaires qui étaient partis, 80 % ont trouvé un boulot à leur retour. Nous on l'affecte au fait qu'ils aient fait du volontariat, mais c'est parce que ces jeunes-là ont eu le vrai déclic et qu'ils ont pris conscience qu'ils étaient en capacité de faire des choses.»

Témoignage du Centre de Beaumotte – Extrait d'entretien individuel

« Pour les tuteurs au sein de la structure d'accueil, la présence et la participation du volontaire peut aussi permettre la création de liens d'amitié, l'enrichissement mutuel de toute l'équipe, la remise en cause et l'adoption d'un regard neuf sur ses pratiques professionnelles. Bien souvent, les idées des jeunes sont uniques, innovantes, et apportent un nouveau souffle à l'organisation. En tant que tuteur, l'accueil de volontaires est également une très belle expérience de vie, avec des profils de jeunes très différents. [...] En matière d'expérience, la mobilité internationale pour les jeunes est vraiment l'opportunité de prendre des initiatives, développer sa créativité, de faire des rencontres, être valorisé et valoriser son expérience. »

Témoignage du Département du Territoire de Belfort – Extrait d'entretien individuel

« Cette expérience de mobilité a permis d'intégrer la dimension internationale au sein des services municipaux et maintenant de Dijon Métropole, mais aussi de travailler sur des projets de coopération décentralisée de façon concrète. Les dispositifs de mobilité ont réellement permis de rétablir un rythme de travail fluide et régulier avec les partenaires internationaux et aux actions ponctuelles se sont substitués des contacts quotidiens pour la préparation des projets d'accueil/d'envoi. Les jeunes dijonnais/internationaux ainsi que les différents partenaires locaux qui participent aux programmes sont tous des ambassadeurs de la Ville et participent donc pleinement au rayonnement de Dijon à

l'international. [...] Du côté des jeunes, ces expériences permettent des sorties positives à l'issue du volontariat, tant sur le plan professionnel que personnel (reprise d'études, reprise d'emploi et autre mobilité à l'étranger, etc.). Un réseau des anciens volontaires internationaux s'est créé et continue d'appuyer le développement des partenariats entre Dijon et ses villes jumelles (soutien à l'organisation d'évènements sportifs tripartites, de séjours de mineurs, etc.). »

Témoignage de la Ville de Dijon – Extrait d'entretien individuel

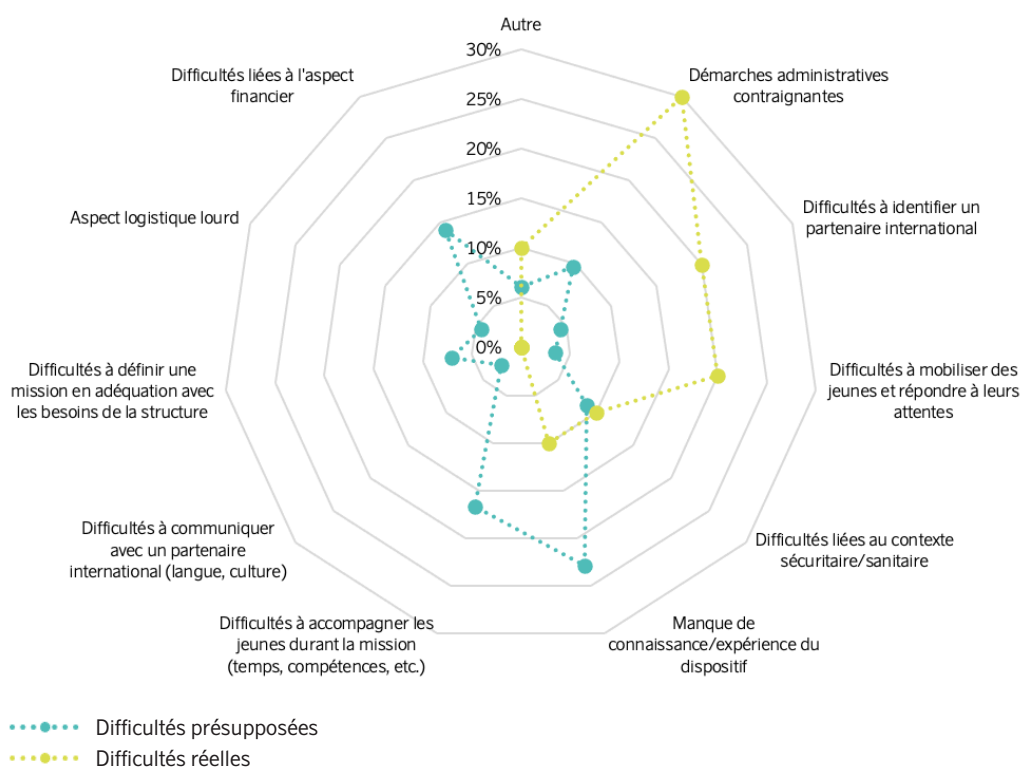
Difficultés, besoins et attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté sur l'accès et l'appropriation du dispositif

Pourquoi les structures de Bourgogne-Franche-Comté ne sont-elles pas plus largement mobilisées au sein du Corps Européen de Solidarité ?

La diversité de structures interrogées dans le cadre de l'étude permet de mettre en exergue à la fois les freins présumés à l'appropriation du dispositif évoqués par les structures novices et les freins réellement rencontrés par les structures expérimentées du territoire.

Chez les 39 acteurs inexpérimentés, le manque de connaissance/expérience du dispositif, les difficultés liées à l'accompagnement des jeunes durant leur mission, les difficultés liées à l'aspect financier et les démarches administratives contraignantes sont les principaux freins identifiés à priori pour s'engager dans le dispositif. À l'épreuve de la pratique, les 6 structures expérimentées expriment majoritairement des difficultés liées aux démarches administratives, à l'identification d'un partenaire international et à la mobilisation des jeunes.

Écarts entre les difficultés présumées et réelles lors d'un engagement dans le CES



i. Une faible transmission de l'information liée au CES autour du dispositif auprès des structures et des jeunes du territoire

Des structures globalement en quête d'information

- › Parmi les 45 structures interrogées, une majorité s'exprime sur le caractère « difficilement accessible – peu visible » de l'information (31% de l'échantillon) alors que 11 structures la qualifient au contraire de « facilement accessible – visible ». Ensuite, 8 structures trouvent que l'information est

claire tandis que 7 autres la trouvent vague, trop générale tandis alors que deux autres la qualifient d'incompréhensible - peu claire voire inexistante. Plusieurs lectures peuvent permettre d'interpréter ces résultats : une première hypothèse est que l'information sur le Corps Européen de Solidarité existe bien en région mais qu'elle n'est pas à la portée de tous. S'ajoute à cette difficulté l'impression de surnager dans la multitude et la complexité des dispositifs de mobilité existants à l'heure actuelle. Il manquerait un appui de proximité pour « vulgariser » et rendre accessible l'information disponible pour passer le cap de la mise en action.

Des jeunes peu sensibilisés et difficilement mobilisables en région

› Les structures du territoire soulignent les difficultés à mobiliser les jeunes dans le cadre du dispositif. En effet, l'information transmise aux jeunes est de nature institutionnelle et peut paraître « indigeste » ou donner « l'impression d'inaccessible ». De surcroît, la plupart des jeunes ignorent l'existence même du dispositif. Ainsi, cette méconnaissance tient d'une part au manque de relais locaux d'information sur le territoire pouvant orienter les jeunes dans leur projet, et d'autre part, il manquerait une communication adaptée, « de jeunes à jeunes » pour susciter l'envie et une plus grande adhésion au dispositif.

ii. Un aspect administratif lourd qui rebute les primo-arrivants et pèse sur les expérimentés

› Le fonctionnement du Corps Européen de Solidarité est globalement perçu comme complexe et nébuleux par les structures novices. En effet, les acteurs interrogés redoutent la lourdeur et technicité des dossiers (de labellisation et de subvention) pour s'engager dans le dispositif ; étapes qui nécessitent beaucoup de travail, de temps et de rigueur et qui interviennent au milieu des actions quotidiennes. Il est également nécessaire de maîtriser les codes spécifiques et le langage propre aux projets européens, dès lors, certains s'estiment donc peu armés pour se lancer « seuls » dans la rédaction de dossiers.

› Par ailleurs, à ces aspects rédactionnels s'ajoutent des difficultés techniques de prise en main des plateformes de dépôts. En effet, la quasi-totalité du processus de dépôt de dossier est aujourd'hui dématérialisé et la maîtrise des outils en ligne représente une barrière à l'engagement des structures du territoire. Les acteurs expriment le manque d'assistance de proximité pour les guider dans la procédure en ligne.

› La lourdeur administrative est également partagée par les structures expérimentées. À l'épreuve de la pratique, elles évoquent des demandes de labellisation et de financement chronophages et un calendrier du programme qui ne s'adapte pas toujours aux attentes des jeunes.

iii. Des difficultés liées à l'identification d'un partenaire international

› Les structures inexpérimentées comme expérimentées rencontrent des difficultés à identifier les partenaires fiables à l'étranger et qui bénéficient d'une labellisation pour conseiller les jeunes et organiser les échanges dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

› Bon nombre de structures inexpérimentées confirment être déjà engagées dans des partenariats internationaux ; les projets menés avec les structures homologues à l'étranger ne concernent pas systématiquement les domaines de la jeunesse ou de volontariat. Il s'agit donc pour les structures de construire petit à petit une réflexion avec leurs partenaires sur la pertinence de développer des actions en faveur de la mobilité des jeunes.

› Pour les structures expérimentées, la nouvelle programmation CES ajoute une complexité supplémentaire dans la mesure où tous les partenaires, locaux comme internationaux, avec lesquels des habitudes de travail ont été développées, devront également souscrire à la nouvelle procédure de labellisation de qualité.

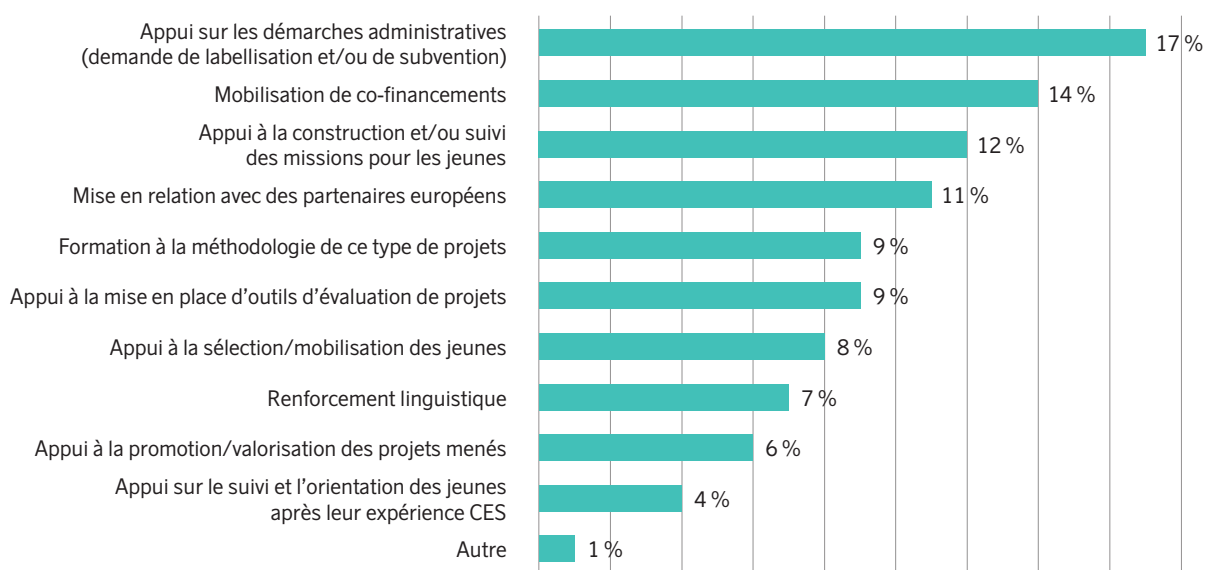
iv. Le manque de moyens humains et financiers dédiés à l'accompagnement des jeunes

- › Le cadre sécurisant du CES offre le maximum de garanties pour faciliter le bon déroulement du volontariat. Or, ce dernier est perçu comme contraignant pour les structures inexpérimentées. En effet, les structures interrogées, notamment celles de petites tailles ou ayant des ressources humaines limitées, alertent sur la difficulté à combiner la prise en charge des jeunes et le processus de labellisation avec la conduite de leurs activités quotidiennes, au vu des disponibilités des équipes salariées ou bénévoles.
- › Cette perception est notamment aggravée par la crise sanitaire mondiale qui a été synonyme pour beaucoup de structures associatives, de report, de réorientation voire d'arrêt pur et simple des projets menés. Le sentiment de devoir se « concentrer » sur le cœur de métier de la structure ou ne pas « perdre d'énergie » à multiplier l'investissement dans des projets.
- › Le dispositif ne prévoit pas de ligne budgétaire spécifique pour la prise en charge du temps de travail lié à l'accompagnement des jeunes. De fait, les structures susceptibles de s'engager dans le CES se sentent freinées par l'absence de compensation financière. Or, ces structures expérimentées se veulent rassurantes quant au temps de travail nécessaire au suivi d'un jeune volontaire : l'accompagnement est conséquent, mais principalement au démarrage de la mission, de manière à poser le cadre qui permettra au jeune de s'épanouir.

Quels sont les besoins et les attentes des acteurs de Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter ou renforcer leur mobilisation au sein du dispositif ?

Les structures inexpérimentées ont principalement besoin d'appui dans la phase amont du projet (démarches administratives, construction missions jeunes, formation méthodologie de projet...) alors que les structures expérimentées ont plutôt besoin d'appui dans la phase post mission (valorisation et évaluation du projet...). Des besoins ont également été identifiés lors des Temps d'Information et d'Échanges, portant plus précisément sur le renforcement de l'information et l'adaptation de la communication, ainsi que sur le désir de créer un réseau de proximité et d'un accompagnement en conséquence afin de favoriser l'appropriation du CES.

Besoins et attentes des structures pour faciliter ou renforcer leur mobilisation au sein du dispositif CES



i. Renforcer l'information et la communication autour du dispositif

Favoriser une information spécifique et ciblée pour les professionnels

- › Les structures inexpérimentées souhaitent obtenir davantage d'information au sujet du Corps Européen de Solidarité, et certaines d'entre elles envisagent la construction d'un projet dans ce cadre. Les trois volets du programme semblent intéresser la plupart des structures ; plus de la moitié des structures enquêtées sont majoritairement intéressées pour **recevoir davantage d'information sur le volet « Volontariat »** (25 structures) **et sur le volet « Projet Local de Solidarité »** (21 structures). Le volet « Stage/emploi » est légèrement moins prisé (19 structures), mais ne fera finalement pas parti de la programmation 2021-2027.

Favoriser une communication adaptée aux publics jeunes ciblés par le dispositif

- › Les **témoignages par les pairs** sont déclencheurs d'engagement auprès des jeunes du territoire. Les structures expriment le besoin **d'identifier d'anciens volontaires** en région qui ont expérimenté le dispositif CES et qui pourraient en faire la promotion auprès d'autres jeunes bourguignons-franco-comtois via leurs témoignages. De même, il serait intéressant de créer des **outils de communication adaptés et non institutionnels** pour présenter le dispositif aux jeunes et leur permettre de se renseigner et de prendre contact avec les professionnels sur ce dispositif.

ii. Favoriser la création d'un réseau de structures de proximité dans l'appropriation du dispositif

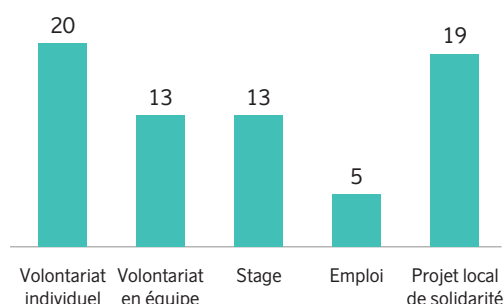
- › Lors des échanges divers avec les structures (temps d'information et d'échanges, entretiens semi-directifs), il a été souligné l'intérêt de la constitution d'un réseau de proximité et territorialisé, afin de faciliter l'appropriation du Corps Européen de Solidarité. Ce réseau permettrait notamment :
 - Un accompagnement de proximité aux petites structures du territoire qui souhaitent s'engager pour la première fois dans le CES ;
 - Des mutualisations pouvant faciliter l'accès du dispositif CES aux petites structures tant en matière d'accompagnement qu'en appui sur la construction des missions proposées aux jeunes ;
 - La facilitation de temps d'échanges de pratiques, le partage d'expérience et de conseils entre structures qui ont l'habitude de mobiliser le dispositif et structures novices.
- › L'organisation de rencontres territoriales d'information et d'échanges sur la thématique du CES semble répondre à une réelle attente des acteurs locaux. En effet, si plus de la moitié de l'échantillon (64 %) a déjà participé aux premiers Temps d'Information et d'Échanges organisés sur le CES en fin d'année 2020, 34 structures enquêtées souhaiteraient que d'autres soient mis en place sur les territoires.

Perspectives de développement du dispositif en région

De quelle façon les acteurs de Bourgogne-Franche-Comté souhaitent-ils s'engager dans le Corps Européen de Solidarité ?

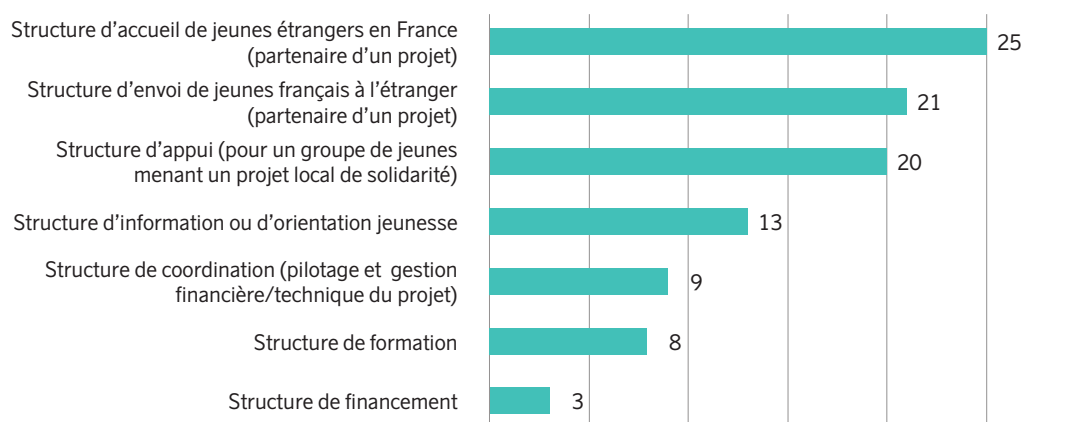
Le Corps Européen de Solidarité est identifié comme un dispositif de qualité par les acteurs expérimentés de Bourgogne-Franche-Comté, et suscite un intérêt tout particulier chez les acteurs débutants.

Volets plébiscités par les acteurs pour un engagement dans le CES



Lors de l'enquête, les acteurs ont signifié leur intérêt pour certains volets, dans la projection d'un engagement. Le volontariat individuel et les projets locaux de solidarité sont les plus prisés par les structures, suivis par le volontariat collectif, les stages puis les emplois. Néanmoins les volets stage/emploi ne seront plus dans la programmation 2021-2027.

Rôles plébiscités par les structures inexpérimentées dans le cadre du CES



Les structures ayant répondu à l'enquête souhaitent en majorité **s'engager en tant que structure d'accueil de jeunes étrangers en France, structure d'envoi de jeunes français à l'étranger ou structure d'appui des projets locaux de solidarité**. Un peu plus à la marge, certains acteurs souhaiteraient prendre la forme de structures d'information ou d'orientation jeunesse, de structure de coordination, de formation ou de financement. L'intérêt des structures pour le volet projet local de solidarité se confirme ici à nouveau. Enfin, les 9 structures ayant manifesté leur intérêt pour la coordination pourraient être en mesure d'élaborer des projets et de développer leurs partenariats locaux afin de faire bénéficier celles souhaitant uniquement s'engager sur les fonctions d'accueil ou d'envoi.

Recommandations générales et pistes d'actions envisagées à l'échelle régionale : comment développer durablement l'engagement des acteurs en Bourgogne-Franche-Comté ?

i. Identifier les acteurs du territoire et leur projet

Constitution d'un réel vivier d'acteurs régionaux à partir de ceux identifiés lors de l'étude et prêts à s'engager dans le Corps Européen de Solidarité.

Exemple d'actions : organiser un temps de restitution de l'étude, établir une cartographie des acteurs et des projets en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre du CES, identifier des relais sur le territoire pour faciliter la transmission de l'information, former et accompagner les structures débutantes, animer des temps de rencontres collectifs, etc.

ii. Informer et promouvoir les acteurs de la mobilité internationale

Clarification et amélioration de l'accessibilité à l'information autour du Corps Européen de Solidarité et valorisation des projets menés.

Exemple d'actions : publication d'une fiche technique sur le Corps Européen de Solidarité, renforcement de l'utilisation d'outils existants, temps de discussions collectifs, mobilisation de nouvelles structures.

iii. Renforcer les capacités des acteurs et les accompagner dans la mise en place de projets de mobilité de qualité

Un accompagnement de proximité, de qualité et pérenne dédié aux acteurs du territoire, de l'idée du projet jusqu'à son évaluation.

Exemple d'actions : organisation d'une formation « Expert » dédiée aux acteurs déjà engagés dans le CES, organisation de formations dédiées des acteurs du territoire à la mise en place de projets dans le cadre du CES, organisation de Temps d'Information et d'Échange.

iv. Favoriser la mise en réseau des acteurs

Proposer et animer des temps de rencontres entre les acteurs du territoire afin d'amorcer et d'entretenir une dynamique régionale autour du Corps Européen de Solidarité.

Exemples d'actions : renforcement du dialogue entre les équipes de terrain qui accompagnent les jeunes en direct et les responsables de structures, organisation de temps de rencontre et témoignage, pérenniser des espaces de discussion et de travail, établir un dialogue de proximité entre le niveau régional et national, puis national et européen.

v. Faciliter le rapprochement et la complémentarité avec d'autres dispositifs de mobilité et d'engagement

L'étude a mis en exergue la nécessité de faciliter la construction d'un parcours d'engagement et d'insertion professionnelle pour les jeunes, d'où la nécessité de faire des liens entre les dispositifs d'engagement et de mobilité internationale déjà existants.

Exemple d'actions : créer des passerelles entre le CES et d'autres dispositifs de mobilité internationale, des dispositifs de l'éducation formelle ou de valorisation de l'engagement associatif, créer un lien entre le volet « Projet local de solidarité » et les programmes d'éducation à la citoyenneté mondiale et européenne.



Pour plus de renseignements concernant le dispositif du Corps Européen de Solidarité, vous pouvez prendre contact avec :

Anna BARRAS | Responsable du Pôle Europe et Mobilité internationale
anna.barras@bfc-international.org
 09 83 20 12 03 / 07 66 72 37 38

CONTACTS & INFORMATIONS GÉNÉRALES

Bourgogne-Franche-Comté International

Site de Besançon (siège social)

Arsenal - Bâtiment Q
Place Saint-Jacques
BP 16 163
25 014 Besançon Cedex

☎ 03 81 66 52 38

Site de Dijon

85 avenue du Lac
Bâtiment Anjou (1^{er} étage)
21 000 Dijon

☎ 09 83 20 12 03

✉ contact@bfc-international.org

🌐 www.bfc-international.org

Suivez-nous sur les réseaux !



NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET FINANCIERS

